CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

Consultation Maitrise d'œuvre mission Direction de l'Exécution des Travaux de réhabilitation du quai d'accostage associé à un ponton flottant

Site Ifremer PLOUZANE



SOMMAIRE

PREAMBULE 3
1. Objet du Marché et Décomposition 4
1.1. Objet du marché 4
1.2. Décomposition du marché 5
2. Durée du marché 5
3. Descriptif des prestations 7
4. Conditions d'exécution 8
4.1. Délai d'établissement des documents à remettre par le maitre d'œuvre 8
4.2. Planning prévisionnel 8
5. Calendrier de la consultation 8

PREAMBULE

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet de définir la nature, la consistance et le phasage des prestations composant la mission de maitrise d'œuvre, objet de la présente consultation.

La réalisation de cette mission requiert pour les candidats de réunir l'ensemble des moyens, compétences, capacités et expériences nécessaires à sa bonne exécution. Le prestataire devra avoir une connaissance avérée et/ou des expériences significatives dans la réalisation d'opérations de même nature.

Située au coeur de la zone atelier « Brest Iroise » du CNRS/INEE, la rade de Brest abrite deux sites d'essais (Sainte-Anne du Portzic et Sea Test Base à Lanvéoc). Le site de Sainte-Anne du Portzic permet de valider des systèmes de conversion d'énergie marine de l'échelle 1/4 à 1/10, de valider de l'instrumentation marine et de caractériser le comportement des matériaux en milieux marin.

L'exploitation durable des océans et la nécessité de sécuriser les activités maritimes et portuaires en pleine expansion renforcent le besoin de machines performantes. Leur mise au point suppose de pouvoir tester en mer avec un niveau élevé de confidentialité des équipements électriques, électroniques, mécaniques, acoustiques, robotiques et de nouveaux algorithmes.

Plusieurs acteurs du site sont à la recherche d'un accès facilité à la mer pour des moyens nautiques utilisés pour des actions d'enseignement ou de recherche technologique : le navire Albert Lucas et le navire CELADON. La Direction du Centre Bretagne va investir fin 2026 dans un bateau en coque aluminium d'environ 8m qui s'amarrera régulièrement au niveau du nouveau ponton flottant.

L'aménagement de la digue de Sainte Anne du Portzic répond à ce besoin et permet de factoriser certaines dépenses de fonctionnement nécessaires à l'opération de ces moyens comme, par exemple, l'utilisation des moyens nautiques de Céladon.

Le projet a pour objectif de proposer un accès à la mer efficient et sécurisé aux organismes de recherche et de formation et aux industriels partenaires. Il repose sur des aménagements de la digue de Sainte Anne du Portzic pour permettre aux navires Albert Lucas et CELADON d'accoster dans de bonnes conditions :

- pour rationaliser les opérations en mer à partir des deux sites
- pour augmenter l'offre d'enseignement à la mer,

Aujourd'hui les navires Albert Lucas et CELADON sont postés à la marina du Château à Brest et entreposent leur matériel dans la zone industrielle de Kergaradec. Ceci rend très compliquée la mise en œuvre de ces navires, en particulier pour les actions d'enseignement.

Un dispositif d'accostage pour tous les coefficients de marée permettra le chargement de matériel sur les navires de station et l'embarquement des personnels.

Le projet BrestBayBase-IMMO correspond à un sous-ensemble de travaux qu'il est nécessaire de réaliser pour atteindre les objectifs du projet BrestBayBase, également présenté dans le cadre du CPER 2021-2027. Ces travaux se décomposent comme suit :

Restructuration de la digue : La digue a été conçue pour permettre l'accostage de navires côtiers. Son usage actuel est fortement contraint par quatre facteurs :

- Fragilisation importante de la structure qui limite désormais son usage premier,
- Dangerosité des abords et de l'échelle d'accès,
- Absence d'un ponton d'accostage,
- Absence de moyens de levage.

Pour remédier à ces problèmes et pour répondre aux besoins d'embarquement du personnel et de chargement à bord des navires de matériel, d'instruments, de ROV, d'AUV… pour les projets des centres de recherche, des établissements d'enseignements supérieurs, des industriels et de façon générale, pour les entreprises du technopôle de Brest et de Brest Métropole, il est proposé :

- De renforcer la structure dégradée de l'ouvrage composé de palplanches et de béton sur la digue afin qu'elle puisse être utilisée de nouveau pour accueillir les navires scientifiques côtiers,
- De réaliser un ponton flottant qui facilitera grandement l'accostage des navires côtiers et embarcations légères (le ponton sera raccordé au réseau électrique et eau douce),
- D'installer une potence pour charger et décharger le matériel des navires,
- De sécuriser les abords (garde-corps, éclairage, caméras…), d'installer une échelle sécurisée et une rampe inclinée permettant un accès facile et en toute sécurité des personnes et l'embarquement du petit matériel.

1. Objet du Marché et Décomposition

1.1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une mission de maitrise d'œuvre mission DET pour l'opération :

- De déconstruction et reconstruction du quai d'accostage
- Création d'un ponton flottant pouvant accueillir en même temps un bateau de 12 mètres et un semi rigide de 7 mètres
- Remplacement de la passerelle d'accès à ce quai depuis la digue.
- Sécurisation du quai d'accostage

Domaine : Infrastructure
Lieu d'exécution : Sainte Anne du Portzic BREST
Enveloppe des travaux : 1,9 M€ HT

Conformément à l'article R2431-1 du code de la commande publique, la mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments suivants :

- Direction de l'Exécution des travaux selon les dispositions prévues par le code de la commande publique : Mission de maitrise d'œuvre qui consiste à superviser, contrôler et diriger la réalisation des travaux d'un chantier conformément

1.2. Historique du projet

1- Etude de faisabilité : AIA Ingénierie – 2022 – Annexe 1

Une étude de faisabilité a été réalisé en octobre 2022. L'objet de cette étude portait sur la faisabilité technique et estimation du coût des travaux :

- Confortement en la réalisation d'un rideau circulaire de palplanches autour des 3 gabions existants. Remplissage de l'espace annulaire par du béton.
- Structure béton de la couverture de ces gabions et des tabliers entre gabions formant le quai d'accostage
- Remplacement de la passerelle d'accès à ce quai depuis la digue (accessible à des véhicules de type poids lourds). Longueur environ 17,5m et 4,5m de large.
- Création d'un ponton flottant en caisson béton armé flottant. Dimensions : 20m de long, 4m de large et 2,5 m de haut. Le ponton sera maintenu par deux guides métalliques
- Sécurisation du quai par le biais de garde-corps

Ifremer souhaite réaliser les travaux identifiés dans le mémoire technique (hors réhabilitation cale de mise à l'eau) et figurant en annexe. L'estimation des travaux identifiée dans l'étude de faisabilité s'élève à 2,33 M€.

2- Choix Maitre d'œuvre remise en état du quai d'accostage : 2024 / 2026

Suite à une consultation lancée début janvier 2024, le maitre d'œuvre ISL Ingénierie a été choisi pour missions suivantes : réalisation des études APS et APS, l'étude de projet et rédaction du dossier de consultation aux entreprises, assistance analyse des offres rédaction / rapport d'analyse, visa études d'exécution et assistance aux opérations de réception.

Les services techniques de l'Ifremer souhaitaient au lancement de cette consultation en 2024 assurer en interne la Direction de l'Exécution des Travaux. Suite à une nouvelle organisation de la Direction du Centre Bretagne et au lancement du projet Confluence de transformation du site Ifremer Plouzané, Ifremer souhaite aujourd'hui confier cette mission DET à un maitre d'œuvre spécialisé en travaux maritimes.

3- Dossier d'autorisation environnementale – 4 novembre 2025 – Annexe 2

ISL Ingénierie a rédigé le dossier d'autorisation environnementale du projet car le montant des travaux est proche du seuil de 1,9 M€

4- Autorisation environnementale – Conclusions de la consultation du public – Annexe 3

3 commissaires enquêteurs ont été désignés par le tribunal administratif de rennes pour organiser la consultation du public du samedi 9 mai au dimanche 9 août. Deux réunions ont été organisées à la Mairie de Plouzané les 20 mai et 29 juillet 2026.

5- Projet d'arrêté préfectoral : septembre 2026 – Annexe 4

1.3. Décomposition du marché

Le marché est décomposé d'une tranche ferme :

Tranche ferme	Mission Direction de l'Exécution des travaux

L'entreprise Socotec sera en charge de la mission SPS.

2. Durée du marché

La durée du marché se confond avec la durée d'exécution des prestations.

Le début des travaux de réhabilitation du quai d'accostage et le remplacement de la passerelle d'accès est planifié début novembre 2026. La période de préparation est estimée à 2,5 mois et la durée des travaux est estimée à 6 mois.

Méthodologie et phasage d'exécution des travaux

Annexe 5 : CCTP Restructuration quai accostage ISL

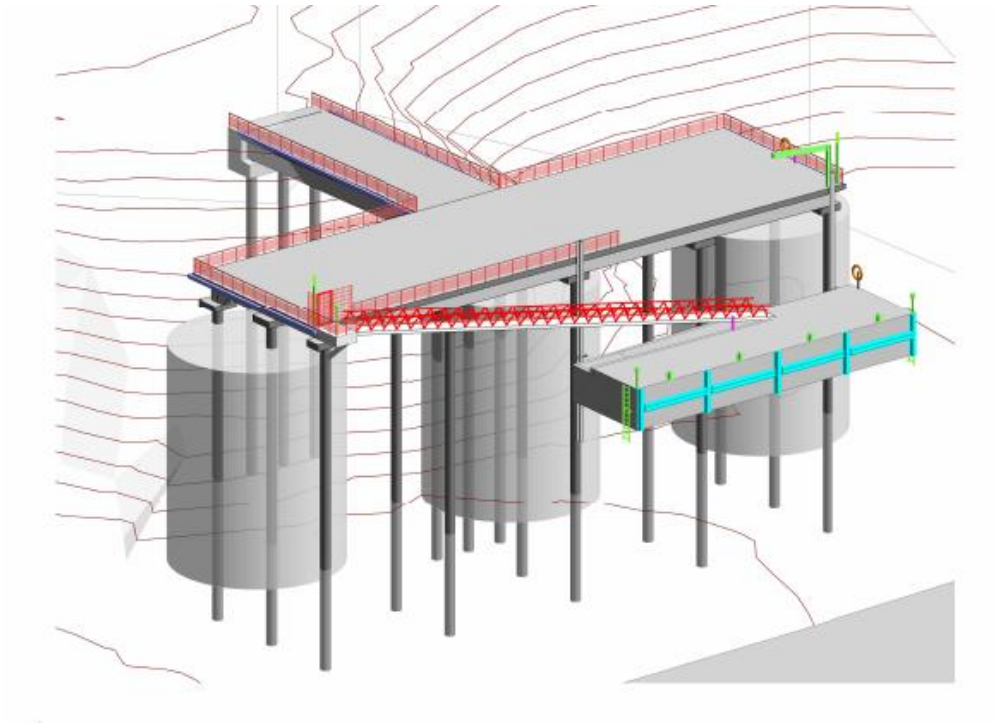


Figure 1 : Vue 3D du futur quai

Démolition de l'existant :

Annexe 6 : Plan archive quai actuel

- Dépose des éléments de structure (dalles et poutres de béton armé)
- Purge en tête des gabions pour la mise en œuvre des nouvelles structures
- Démolition de la structure en béton armé de la passerelle
- …

Mise en œuvre des pieux :

Annexe 7 : Plan de masse quai d'accostage

15 pieux de fondation seront mis en œuvre après les opérations de démolition. Enfoncement des pieux par vibrofonceur puis battage. Les pieux battus en eau seront protégés par un rideau à bulle afin de limiter l'impact sur la faune aquatique en réduisant bruit et turbidité

Réalisation du nouvel ouvrage

- Reconstruction du tablier du quai d'accostage.
- Pose et clavetage des chapiteaux et pose des structures préfabriquées.
- Reconstruction de la passerelle du quai.
- Construction d'une passerelle pour accéder au ponton.
- Le ponton en béton armé sera préfabriqué sur un site dédié et acheminé sur site par voie maritime.
- Des travaux pour amener l'électricité et l'eau de ville jusqu'au ponton flottant seront réalisés.
- …

L'achèvement de la mission fait l'objet d'une décision du pouvoir adjudicateur, constatant que le titulaire a rempli ses obligations, dans un délai d'un mois à compter de la demande du titulaire. L'absence de décision dans ce délai vaut réception des prestations.

3. Descriptif des prestations

La mission de maitrise d'œuvre est établie conformément aux :

- Dispositions du code de la commande publique, et notamment des articles L.2410-1 à L.2432-2 et R2431-1 à R.2432-6 ;

- Dispositions de l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droits privé.

Le maître d'œuvre s'engage, dans l'exécution de ses missions, à respecter l'ensemble des dispositions légales et règlementaires et veiller à leur stricte application. Il devra vérifier que l'entreprise travaux respecte le CCTP Reconstruction du quai de sainte anne du Portzic.

Le présent marché a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre suivante :

	Mission Direction de l'Exécution des Travaux	Code
Tranche ferme	**Rôle et objectifs** - *Contrôle technique* : vérifier que les ouvrages exécutés respectent les plans, les normes en vigueur et les clauses du contrat - *Gestion administrative* : Délivrer les ordres de service, rédiger les procès-verbaux et animer les réunions de chantier hebdomadaire - *Suivi financier* : Examiner les projets de décomptes mensuels présentés par l'entreprise ETMF et veiller au respect du budget **Déroulement de la mission** - *Préparation* : Analyse des pièces techniques et validation du démarrage du chantier - *Suivi d'exécution* : Visites régulières sur site, contrôle de la qualité des matériaux - Suivi de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour le marché de travaux passé avec la société ETMF - Veiller au respect des délais contractuels	DET

Cette mission comprend également les interfaces nécessaires avec le maître d'ouvrage, concessionnaires et entreprises pour les besoins du projet.

Les études et travaux devront tenir compte des différentes exigences règlementaires et contraintes liées au site :

- Absence de rejet de polluants vers la mer ;
- Code du travail.
- Loi sur l'eau / Travaux maritimes
- Dossier d'autorisation environnementale
- Conclusions issues de l'enquête du public dans le cadre de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau
- Arrêté préfectoral

Le maitre d'œuvre devra être particulièrement vigilant pour faire respecter les différentes préconisations / obligations liées à la protection de l'environnement / risques de pollution en mer.

4. Conditions d'exécution

4.1. Délai d'établissement des documents à remettre par le maitre d'œuvre

Les délais d'établissement des documents d'étude sont les suivants :

Code	Désignation	Point de départ du délai	Délais calendaires
DET	Direction de l'Exécution des Travaux	PV réunion de chantier	2 jours ouvrés
DET	Direction de l'Exécution des Travaux	Documents/informations/Ordre de service demandées par le maître d'ouvrage ou ses représentants	2 jours ouvrés

Ces documents doivent être remis par tout moyen permettant d'attester de leur date de réception par le pouvoir adjudicateur.

4.2. Planning prévisionnel

Le planning prévisionnel d'exécution du présent marché est le suivant :

- Notification du marché : novembre 2026
- Début des travaux : Décembre 2026
- Fin des Travaux : Juillet 2027

5. Calendrier de la consultation

Le calendrier de la consultation est le suivant :

- Envoi du présent document aux entreprises sur la plateforme des achats de l'Etat : 21 octobre
- Visite obligatoire des infrastructures concernées par le projet : 28 octobre à 9h30 (rendez-vous devant le portail de Sainte Anne du Portzic).

 Les prestataires confirmeront leur présence par mail au minimum 48h à l'avance à M. Laurent THEPAUT à l'adresse suivante : laurent.thepaut@ifremer.fr, avec les noms des personnes présentes.

- Date limite de réception des offres : 6 novembre 2026 à 12h